



# LA VOIE DES VIGNES : DE DIJON À SANTENAY

Dijon à Santenay

Niveau de difficulté : **moyen**

Durée : **7h**

Longueur : **74 km**

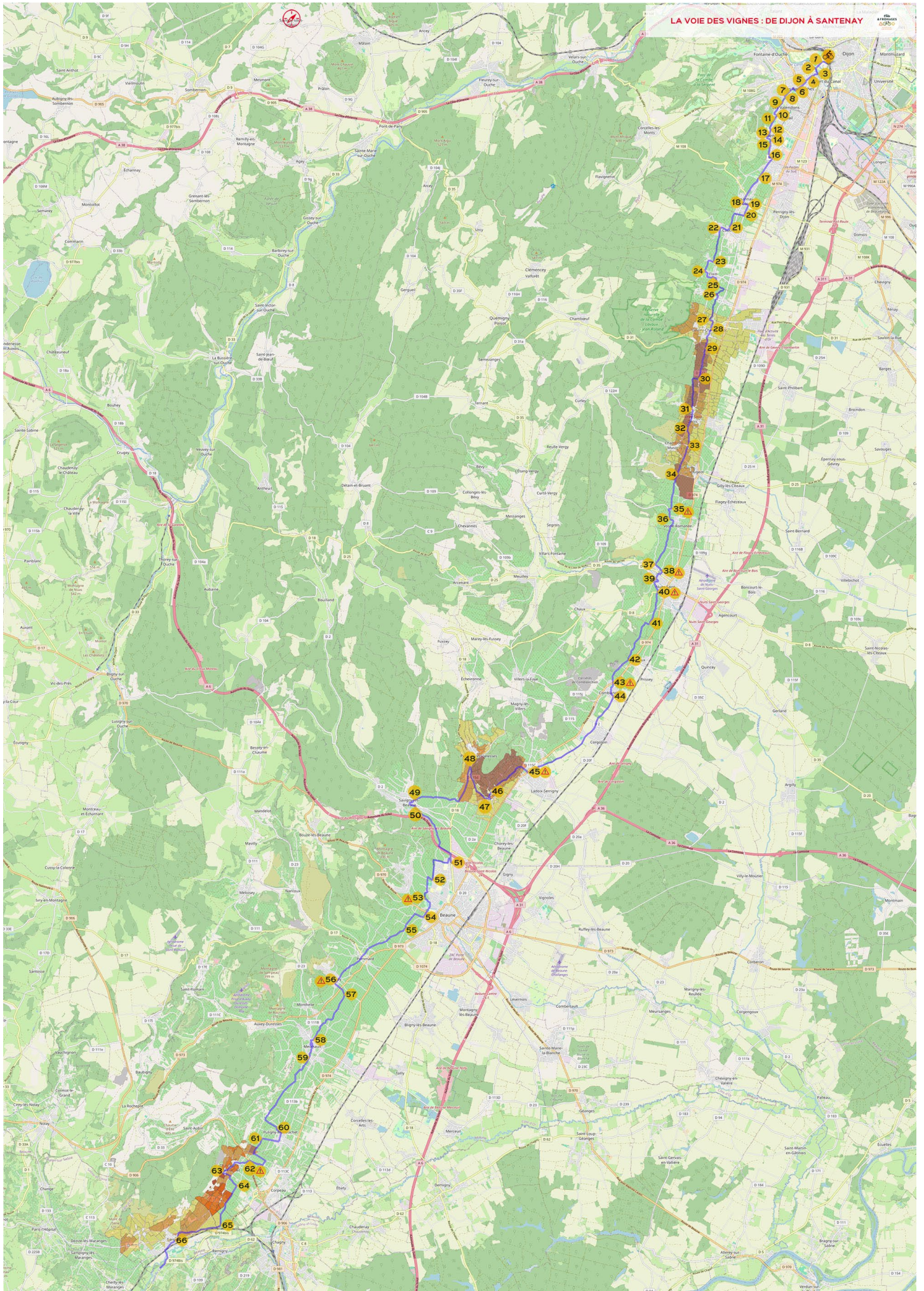
Label : **Vélo & Fromages**

Lieu de départ : **Cité Internationale de la Gastronomie et du Vin, rue du Faubourg Raines**



Vous pouvez retrouver le circuit complet en téléchargeant gratuitement notre appli, [Balades en Bourgogne](#), sur **App Store** et **Google Play Store**

LA VOIE DES VIGNES : DE DIJON À SANTENAY





# LA VOIE DES VIGNES : DIJON À SANTENAY

## VELO & FROMAGES SUR LA VOIE DES VIGNES



Quoi de mieux qu'associer le vélo et le fromage pour représenter toute la diversité des patrimoines et des savoir-faire français ? La Côte-d'Or, en inscrivant la Voie des Vignes (qui relie désormais la côte de Beaune à Marsannay-la-Côte) au concept « Vélo & fromages, la France sur un plateau » propose aux cyclistes curieux et gourmands un itinéraire de 67 km. Les hébergements et restaurants détenteurs de la marque Accueil Vélo offriront sur place tous les services utiles pour les cyclistes, et des entreprises comme les Fromageries Gaugry ou Delin, la Chèvrerie des Hautes-Côtes, la coopérative laitière de Bourgogne ou l'Abbaye de Cîteaux joueront également le jeu.

Les vigneronns sont fiers et heureux de vous faire découvrir leur métier et leurs terroirs. Les paysages que vous traverserez nécessitent de nombreux soins et une attention particulière tout au long de l'année. Pour votre sécurité et une bonne cohabitation, soyez vigilants à proximité des engins que vous croiserez et respectueux envers les personnes que vous rencontrerez et qui œuvrent dans les vignes. L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommez avec modération.

## LE PARCOURS

**Départ** : Cité Internationale de la Gastronomie et du Vin (rue du Faubourg Raines) et emprunter la piste cyclable

01. Prendre à gauche, avenue de l'Ouche, puis au prochain carrefour, continuer tout droit, avenue Gustave Eiffel.
02. Tourner à droite, Quai François Gaillot et de nouveau à droite, passer sous le pont et continuer Quai Navier.
03. Tourner à droite et emprunter promenade du Rhin, puis Promenade du Rhône
04. Traverser la rue des Trois Forgerons et continuer tout droit rue Pierre-Joseph Antoine
05. Prendre à gauche, rue de la Corvée puis la prochaine à droite, boulevard Eugène Fyot et continuer sur celui-ci
06. Prendre à droite, rue Docteur Alfred Richet, puis, prendre la 2<sup>ème</sup> à gauche, rue du Chapitre et poursuivre jusqu'au rond-point
07. Au rond-point, continuer tout droit, rue du Colonel Picard, puis prendre à gauche, rue des Valendons
08. Tourner à droite, chemin des Violettes, puis prendre immédiatement à gauche le chemin et continuer sur celui-ci
09. Quitter le chemin et prendre à gauche rue Dunant puis poursuivre sur rue René Cassin et rue Georges Connes
10. Emprunter l'allée à droite et au bout, de nouveau prendre à droite
11. Continuer par la droite, rue du Général Giraud, puis rue du Chapitre
12. Prendre à droite, rue Charles Poisot et continuer tout droit et rejoindre la place Anne Laprévoté

13. Continuer tout droit rue Jules Blaizet et bout de celle-ci, prendre à gauche, rue Roger Salengro
14. Prendre à droite, rue Pierre Curie et à l'embranchement continuer par la gauche
15. Prendre à droite rue Pierre Curie et continuer tout droit pour rejoindre la rue des Murgers. Au bout de la rue, continuer à droite
16. Prendre à droite, rue des Sarments, puis à gauche, Allée de Saint-Vincent et au rond-point, prendre à droite, Route des Grands Crus, D122 et continuer sur celle-ci jusqu'à rejoindre un nouveau rond-point
17. Continuer tout droit sur la Route des Grands Crus, D122, en direction de Marsannay-la-Côte
18. Laissant la Mairie sur votre gauche, prendre la première à droite, rue de la Boulotte
19. Prendre à droite rue du Château et continuer tout droit rue des Avoines
20. Prendre à droite, rue Saint-Martin, continuer tout droit jusqu'au stop. Traverser la route et continuer en face sur le chemin et tourner à gauche au bout de celui-ci et direction Couchey
21. Au stop, prendre à droite rue Georges Clémenceau, D122, puis continuer par la droite, rue Pasteur
22. Prendre à gauche, rue Jean XXIII et continuer tout droit en longeant les vignes en direction de Fixey
23. Prendre à droite rue Abbé Chevalier, puis rue du Docteur Laguesse et au bout, prendre à droite rue des Hervelets en direction de Fixin
24. Prendre à gauche rue Noisot, D122 B, puis la 1<sup>ère</sup> rue à droite, rue de l'Église. Au bout de celle-ci, prendre à gauche rue du Chapitre
25. Continuer en face la rue des Ormeaux, puis prendre à droite le chemin dans les vignes, puis au bout à gauche et ensuite prendre à droite en direction de Brochon
26. Prendre à droite rue Stephen Liégeard, D122 F et prendre de nouveau à droite le chemin dans les vignes en direction de Gevrey-Chambertin
27. Prendre à droite rue Champerrier, puis rue Aquatique et prendre à gauche à la prochaine intersection rue de Combe du Bas
28. Prendre à droite rue Souvert D31, puis la 2<sup>ème</sup> à gauche rue de l'Ancien Hôpital jusqu'à rejoindre la Place de Lois. Continuer par la droite, puis prendre à gauche, rue du Chambertin D122 en direction de Morey-Saint-Denis
29. Vous passez devant une cabane du Clos de Bèze (Domaine Pierre Damoy), continuer jusqu'à rencontrer la RD122 (route des Grands Crus), puis prendre à droite en direction de Morey-Saint-Denis.
30. Prendre à droite le chemin entre les vignes (quitter la D122) et continuer par la gauche, rue aux Loups en direction de Morey-Saint-Denis
31. Prendre à gauche Place du Monument, puis au cédez le passage, prendre à droite rue des Grands Crus, D122

32. À la sortie de Morey-Saint-Denis, continuer sur la D122, puis prendre la 1<sup>ère</sup> à gauche (vous quittez la RD122) et poursuivre route des Grands Crus.
33. À Chambolle-Musigny, au carrefour de la RD122 h, traverser la rue des Champs et poursuivre sur le chemin de Morey-Saint-Denis à Vosne-Romanée.
34. Sur votre gauche, découvrez le Château du Clos de Vougeot.
35. Arrivée à Vosne-Romanée, prendre à droite la D109 **prudence**, longer celle-ci et prendre la 1<sup>ère</sup> à gauche, le chemin des Grands Crus, passer devant la Croix de la Romanée (sur votre droite) et poursuivre sur le chemin
36. Prendre à gauche puis à droite rue de la Tâche, pour reprendre la véloroute de la Voie des Vignes en direction de Nuits-Saint-Georges.
37. À Nuits-Saint-Georges, prendre à gauche la rue des Charmottes, continuer sur celle-ci jusqu'à rejoindre la D25.
38. **Prudence** : prendre à droite la D25, la longer sur quelques mètres et puis, prendre à gauche, rue de l'Égalité.
39. Prendre à gauche rue Félix Tisserand, puis prendre à droite rue de Charmois. À la fin de la rue, prendre à droite rue de l'Ermitage et la 1<sup>ère</sup> à gauche Chemin des Plateaux jusqu'à rencontrer la D8.
40. **Prudence** : prendre à droite sur la D8, la longer sur quelques mètres et prendre le 1<sup>er</sup> chemin sur votre gauche.
41. Prendre à droite puis à gauche, poursuivre sur le chemin des Argilières, ce qui permet de continuer sur la Voie des Vignes en direction de Beaune
42. Au niveau de Premeaux-Prissey, continuer par la gauche, direction sud-ouest (Beaune), rue des Fourches sur 1 km environ jusqu'à rejoindre la D974
43. **Prudence** : traverser la D974 par le biais des passages piétonniers (trafic important). Prendre la rue de l'Église, et continuer Grande Rue, D20 F.
44. Tourner à droite rue Jean Fioreze, puis continuer tout droit pendant 4 km. Sillonner le vignoble de la Côte de Nuits, ses villages et admirer le paysage (attention aux traversées de route. Bien respecter la signalétique).
45. Prendre à droite en suivant le cheminement identifié au sol. **Prudence** : traverser la RD974, pour rejoindre en face la rue des Carrières. Tourner à gauche après la maison qui fait l'angle et continuer sur 1.5 km en direction d'Aloxe-Corton.
46. Continuer par la gauche rue des Corton, puis Place du Chapitre et continuer tout droit rue du Planchot, puis prendre à droite rue des Vercots.
47. Tourner à droite puis, de nouveau à droite au bout de 500 m et continuer jusqu'à rejoindre la D115 d. Emprunter par la gauche la D115 d.
48. Prendre à gauche rue des Vergelesses D18, et prendre la 1<sup>ère</sup> à droite après 500 m. Continuer tout droit sur 2.5 km pour arriver à Savigny-lès-Beaune.
49. Traverser la D2 et continuer rue Pejot, contourner l'église par la droite rue Boulanger et Vallée. Arrivée Place Fournier, prendre à gauche rue Général Leclerc, puis à droite rue Sœur Goby.

50. Prendre à droite rue de la Tope Fermée. Longer l'autoroute A6. Au bout du chemin, prendre à droite le pont pour rejoindre Beaune, capitale des vins des Bourgogne. (Vous pouvez rejoindre la Voie des Vignes qui va jusqu'à Santenay puis la Voie Verte jusqu'à Nolay)
51. Prendre à droite Route de Savigny, puis prendre à gauche rue des Blanches Fleurs, puis à droite Chemin de la Source. Continuer sur celui-ci jusqu'à rejoindre Cour du Genet
52. Prendre à droite Chemin de l'Écu puis, à gauche Chemin des Mariages. Au bout, prendre à droite Chemin des Teurons
53. Prendre à gauche rue du Faubourg Saint-Martin. Prendre à droite Allée du Dr Bouley puis l'avenue du Parc pour rejoindre la D970. **Prudence** : traverser la D970 et continuer sur la rue de Sceaux
54. Prendre à droite rue des Verottes puis, de nouveau à droite le chemin dans les vignes et au bout prendre à gauche. Bien suivre les indications de direction (uniquement des petits panonceaux « vélo ») dans ce chemin entouré de murs de pierres sèches ; après 1 km au panneau- « cédez le passage ».
55. Continuer tout droit et sur 2 km, avant d'atteindre Pommard Continuer rue de la Refene. Traverser la D17 et continuer rue des Epenots, Place de l'Église, rue de la Métairie, direction (sud-ouest) pour atteindre Volnay (1 km). (**Prudence** lors des croisements ou la visibilité est délicate).
56. À la sortie de Pommard, continuer dans la même direction (sud-ouest) pour atteindre Volnay (1 km). Après le passage dans le centre, emprunter la voie communale qui descend vers la chapelle. **Prudence** à la traversée de la D973, en bas de la pente !
57. Prendre à droite le chemin qui descend, (entouré de murs de pierres sèches) Après 2.5 km au milieu des vignes, l'itinéraire arrive à Meursault.
58. Prendre à droite rue Pierre Joigneaux, D23, puis prendre à gauche rue du 11 Novembre. Continuer par la droite, place du Murger, rue de Labbé, à droite rue du 8 Mai 1945, à gauche rue du Château et à droite, rue des Écoles.
59. Continuer tout droit rue du Clos de Mazeray et continuer en direction de Puligny-Montrachet (5 km).
60. Prendre à droite rue Drouhin et continuer tout droit pour rejoindre la rue de l'Abreuvoir D113 B. Place de Johannisberg, prendre à droite rue de Poiseul, D113 A pendant 80 m avant de tourner à gauche sur le chemin des vignes
61. Au bout de 800 m, prendre à gauche puis à droite (à 400 m) pour découvrir le lavoir de Sceaux. Prendre ensuite à droite, au prochain croisement en direction de Chassagne-Montrachet
62. **Prudence** : traverser la D906 et continuer Chemin du Château, puis prendre à droite rue Clos Devant. Prendre la 2<sup>ème</sup> à droite, rue Principale, puis Place de l'Europe. Continuer par la gauche Rue Charles Paquelin, place de l'Église et rue de la Murée
63. Prendre à gauche rue du Grand Puits, continuer à gauche, Place du Grand Puits. Continuer tout droit rue Notre-Dame. Prendre à droite la D113 A pendant 80 m avant de tourner à gauche sur le chemin dans les vignes pendant 400 m
64. Prendre à droite et continuer tout droit pendant 1.8 km. Pendant 1 km, l'itinéraire passe dans le département de la Saône-et-Loire

65. Prendre à droite avant le passage de la voie ferrée, et suivre le chemin pendant 2 km. Au bout du chemin prendre à gauche rue du Rognier et rejoindre la place du Jet d'Eau à Santenay.

66. Continuer tout droit rue Chauchien, D113. Au bout de la rue, prendre à droite, traverser la voie ferrée et continuer rue du Moulin Saule. Vous pouvez rejoindre la Voie Verte du Canal du Centre situé à 600 m plus loin, et accéder au réseau cyclable de Saône-et-Loire)